

ATELIER DE LA RECHERCHE

Une histoire de l'impérialité en métropole est-elle possible ?

Vincent BOLLENOT

Université de Caen

vincent.bollenot@unicaen.fr

IMPÉRIALITÉ DU POUVOIR, IMPÉRATIF D'ARCHIVES

Depuis une trentaine d'années, les études historiques consacrées au colonialisme se sont penchées avec un intérêt accru sur l'histoire des métropoles du point de vue de leur colonialité ou de leur impérialité. Définie par le sociologue péruvien Aníbal Quijano, la colonialité se fonde sur « l'exploitation de la force de travail, la domination ethnoraciale, le patriarcat et le contrôle des formes de subjectivité »¹, et imprime durablement sa marque sur l'exercice du pouvoir. La notion d'impérialité au cœur de la « nouvelle histoire impériale » insiste quant à elle sur la différenciation et la hiérarchisation de groupes humains gouvernés au sein d'une même entité politique expansionniste, l'empire². Dans le cas de l'Europe contemporaine, les empires ont la particularité de prendre principalement une forme à la fois coloniale et ultramarine. La hiérarchisation formelle des groupes humains et l'exposition à la violence et à l'arbitraire de ce mode de gouvernement sont ainsi reléguées à des espaces distants des yeux des populations métropolitaines. Pourtant, les espaces coloniaux et la métropole ne peuvent pas faire l'objet d'une étude qui les isole. Il convient, au contraire, de saisir l'histoire des métropoles coloniales aussi au prisme de leur impérialité, comme des espaces complexes formant une « unité interactive »³, avec les territoires placés sous leur domination. On le verra, les mobilités en

¹ Aníbal QUIJANO, « "Race" et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, vol. 51, n° 3, 2007, p. 111-118. Pour le texte original, « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina », in Edgardo LANDER (éd.), *La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas*, Buenos Aires, CLACSO, 2005, p. 201-246.

² Jane BURBANK et Frederick COOPER, *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

³ Tyler STOVALL, « Universalisme, différence et invisibilité. Essai sur la notion de race dans l'histoire de la France contemporaine », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 96-97, 2005, p. 63-90.

situation coloniale⁴, et plus particulièrement les migrations à destination de la métropole⁵, constituent des objets propices à la démonstration de cette cohérence spatiale et politique⁶. Cette réflexion s'inscrit donc à la croisée de l'histoire sociale des migrations coloniales, de la critique archivistique postcoloniale et de la nouvelle histoire impériale. Elle propose de penser l'impérialité aussi comme une logique documentaire et classificatoire, saisissable dans des archives migratoires peu exploitées. Cet article a donc pour objectif de discuter l'articulation entre les notions d'impérialité et de colonialité, à la lumière des travaux récents sur les migrations en métropole et en tenant compte des contraintes de recherche liées aux archives.

Le besoin de saisir la cohérence de l'espace impérial a tout d'abord pris la forme d'une étude de l'orientalisme produit dans le champ intellectuel métropolitain, dans le sillage du travail du théoricien palestinien Edward Saïd⁷. Si elle a révélé la tendance dominante des intellectuels et artistes des pays colonisateurs à concourir à la légitimation du colonialisme par la construction d'un « Orient » conçu comme homogène et inférieur, la première vague des *Postcolonial Studies* a eu tendance à déployer une analyse littéraire, se focalisant plus sur le contenu des productions artistiques que sur les conditions sociales et politiques, bref, matérielles, de leur production. Par la suite, une vague de travaux historiques influencés à la fois par les *Postcolonial* et les *Cultural Studies* a examiné les productions culturelles de masse relatives au colonialisme et diffusées dans les métropoles d'empires. L'objectif de cette école d'inspiration marxiste était de comprendre pourquoi les classes ouvrières des pays impérialistes n'avaient pas davantage contesté le colonialisme, voire l'avaient soutenu, alors qu'elles étaient dominées par le même État qui opprimait les populations outre-mer. Ces études, tout d'abord

⁴ Jennifer Anne BOITTIN, *Undesirable: Passionate Mobility and Women's Defiance of French Colonial Policing, 1919-1952*, Chicago, University of Chicago Press, 2022.

⁵ Emmanuel BLANCHARD, *Histoire de l'immigration algérienne en France*, Paris, La Découverte, 2018 ; Aliénor CADOT, « Vichy et les Algériens : indigènes civils musulmans algériens en France métropolitaine (1939-1944) », Thèse, École des hautes études en sciences sociales, 2020 ; Herrick CHAPMAN et Laura L. FRADER, *Race in France: Interdisciplinary Perspectives on the Politics of Difference*, New York, Berghahn Books, 2004 ; Laurent DORNEL, *Indispensables et indésirables. Les travailleurs coloniaux de la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2025 ; Hugo MULONNIERE, « Administrer le travail des "Nord-Africains" en métropole (1919-fin des années 1940) : contribution à une socio-histoire de l'État en contexte impérial », Thèse, Université Paris 10, 2023.

⁶ En ce sens, l'histoire des mobilisations politiques des diasporas colonisées en métropole a été un jalon important posé dans les années 1980. Voir par exemple Philippe DEWITTE, « Les mouvements nègres en France, 1919-1939 : aux origines de la révolution culturelle nègre », Thèse, Université Paris 1, 1985 ; Patrice MORLAT, « Pouvoir et répression au Vietnam durant la période coloniale (1912-1940) », Thèse, Université Paris 7, 1986 ; Mireille FABRE-LE VAN HO, « Un milieu porteur de modernisation : travailleurs et tirailleurs vietnamiens en France pendant la Première Guerre mondiale », Thèse, École nationale des chartes, 1986 ; Olivier SAGNA, « Des pionniers méconnus de l'indépendance : Africains, Antillais et luttes anti-colonialistes dans la France de l'entre-deux-guerres (1919-1939) », Thèse, Université Paris 7, 1988 ; Benjamin STORA, « Histoire politique de l'immigration algérienne en France (1922-1962) », Thèse, Université Paris 12, 1991. Sur la métropole britannique, voir Hakim ADI et Marika SHERWOOD, *Pan-African History: Political Figures from Africa and the Diaspora Since 1787*, Londres, Routledge, 2003 ; Marc MATERA, *Black London: The Imperial Metropolis and Decolonization in the Twentieth Century*, Oakland, University of California Press, 2015 ; Minkah MAKALANI, *In the Cause of Freedom: Radical Black Internationalism from Harlem to London, 1917-1939*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2011 ; Theo WILLIAMS, *Making the Revolution Global: Black Radicalism and the British Socialist Movement Before Decolonisation*, Londres, Verso, 2022.

⁷ Edward W. SAÏD, *Orientalism*, New York, Vintage Books, 1978.

consacrées à l'Empire britannique⁸, puis français⁹, ont souligné le rôle capital de la propagande – qu'elle fût d'État ou d'initiative privée – et de la censure comme clefs d'explication. Ici aussi, les travaux ont montré l'importance d'une étude critique des sources produites en métropole et pour des métropolitains, et dont l'impérialité est certaine : films et affiches, chansons et cartes postales, journaux et expositions sont ainsi des archives en elles-mêmes en plus d'avoir laissé d'autres archives au cours de leur production. En langue française, cette démarche et l'étude de ce matériel empirique ont été déclinées dans les années 2000¹⁰. Ici, l'une des limites méthodologiques soulignées par la critique était la quasi-impossibilité d'une prise en compte de la réception de la production culturelle impériale en métropole. Que signifiaient ces discours dans le for intérieur des masses qui y avaient accès ? Suscitaient-elles seulement l'adhésion acritique ou bien l'indifférence, voire le rejet ? Produisaient-elles un « sens commun »¹¹ impérial largement partagé au sein des populations des métropoles d'empire ?

À REBOURS OU AU DÉTOUR ?

Les apports des *Postcolonial* et des *Cultural Studies* quant à l'impérialité en métropole sont indéniables. Ils ont remis en cause la fausse évidence de la séparation des espaces et des régimes de pouvoir, et ont cherché à inventer les ressources documentaires pour éclairer la question de l'impérialité des métropoles. Leurs limites sont aussi importantes et imposèrent, au tournant des années 2000, de chercher à explorer d'autres sources pour comprendre l'histoire de l'État impérial d'une façon non surplombante. La démarche intellectuelle permettant d'appréhender la complexité des enjeux et d'articuler la compréhension de l'impérialité comme système à un ancrage empirique fort consiste à examiner des « segments rigoureusement circonscrits » de l'impérialité¹². Cette démarche a été déployée sur différents objets ancrés dans plusieurs territoires colonisés, notamment sur les productions de savoir par les colonisateurs, afin de vérifier les conclusions d'Edward Saïd à l'aune de corpus clairement définis et d'objets historiques aux contours explicités. Cela a impliqué d'analyser à nouveaux frais les archives des sociétés savantes, des institutions scolaires ou missionnaires, des

⁸ John M. MACKENZIE, *Propaganda and Empire. The Manipulation of British Public Opinion, 1880-1960*, Manchester, Manchester University Press, 1984.

⁹ Herman LEBOVICS, *True France: The Wars Over Cultural Identity, 1900-1945*, Ithaca, Cornell University Press, 1992.

¹⁰ Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD et Francis DELABARRE, *Images d'Empire : 1930-1960 trente ans de photographies officielles sur l'Afrique française*, Paris, La Documentation française, 1997 ; N. BANCEL, P. BLANCHARD et Gilles BOETSCH (éd.), *Zoos humains : XIX^e et XX^e siècles*, Paris, La Découverte, 2002 ; P. BLANCHARD et Sandrine LEMAIRE, *Culture impériale : les colonies au cœur de la République, 1931-1961*, Paris, Autrement, 2004.

¹¹ Ann Laura STOLER, *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Commonsense*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

¹² Emmanuelle SIBEUD, « *Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 51-4bis, vol. 5, 2004, p. 87-95.

bureaucraties fiscales ou policières¹³. Les circulations de colonisateurs entre métropole et colonies, et les rapports entre colonisées et colonisés, d'une part, et colonisatrices et colonisateurs, de l'autre, ont été placés au cœur de ces études. Néanmoins, ces *Colonial Studies* ont peu pris pour objet la métropole impériale comme focale principale, se concentrant sur les interactions coloniales dans les territoires sous domination française, faisant ainsi évoluer les études aréales.

Assumant un recours massif à des archives produites par et pour l'État colonial, ces historiennes et historiens ont réengagé une réflexion sur l'impérialité de ces archives. Les *Postcolonial* puis les *Subaltern Studies*, impulsées par l'historien indien Ranajit Guha¹⁴, avaient exprimé une critique radicale de l'usage des archives coloniales. Le recours à ces dernières, façonnées par des catégories coloniales et apposant le filtre d'une gouvernementalité spécifique à toute réalité décrite, pour faire l'histoire des colonisés était jugé illusoire. Ranajit Guha a ainsi montré que les archives coloniales tendent à objectiver, voire à réifier, les colonisées et colonisés, notamment, parmi elles et eux, les subalternes. Pour retrouver leur capacité d'agir, il faut dès lors lire les archives coloniales à « contre-courant » (*Against the Grain*) pour ne pas être entraîné par le flot du vocabulaire colonial¹⁵.

Si la démarche a été féconde, elle confine pourtant à l'aporie : pour mettre en lumière l'agentivité des colonisées et colonisés, il conviendrait de rompre l'illusion d'une domination pourtant immanente aux documents qui les évoquent. Pour montrer que les colonisées et colonisés sont sujets, il faudrait passer outre le fait que certains des objets matériels permettant de saisir leur agentivité sont ceux-là même par lesquels les pouvoirs coloniaux les objectivaient. Une autre possibilité méthodologique, miroir inverse de celle de Ranajit Guha, est de prendre l'archive non pas à contre-courant, mais « dans le sens du courant »¹⁶. Par cette expression, l'historienne et anthropologue étasunienne Ann Laura Stoler propose une sorte d'ethnographie historique, consistant à se plonger dans des dizaines de mètres linéaires d'archives coloniales afin de parvenir à comprendre, au détour des documents qui font la routine des fonctionnaires coloniaux, le sens commun qui préside à leur activité quotidienne. Inspirée par l'*Archival Turn*, la chercheuse est particulièrement attentive à la matérialité des documents qu'elle étudie et interprète ratures, annotations marginales et autres traces fortuites comme les preuves des hésitations d'agents certains de leur légitimité, mais peu sûrs de la meilleure façon de gouverner. L'opposition tient aussi au type d'objectifs que se donnent ces deux approches : la première souhaite découvrir la voix des colonisées et colonisés dans les documents impériaux là où la

¹³ Par exemple, Pascale BARTHÉLÉMY, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale, 1918-1957*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 ; E. SIBEUD, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002 ; Pierre SINGARAVÉLOU, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la Troisième République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

¹⁴ Ranajit GUHA (éd.), *Subaltern Studies*, Oxford, Oxford University Press, 1982.

¹⁵ R. GUHA, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Delhi, Oxford University Press, 1983.

¹⁶ A. L. STOLER, *Along the Archival Grain*, op. cit. Les traductions de « against the grain » et « along the grain » en français laissent moins paraître la matérialité de l'image qu'en langue originale où il est littéralement question de la matérialité, de la texture (du « grain ») de l'archive.

seconde entend disséquer les colonisatrices et les colonisateurs pour expliquer leur façon de voir le monde.

ARCHIVISTIQUE ET MATÉRIEL EMPIRIQUE POUR UNE HISTOIRE DE LA MÉTROPOLE IMPÉRIAUX

Par-delà ces enjeux de traitement des sources, ces dernières années ont vu se multiplier des travaux d'histoire des archives et de l'archivistique coloniales afin de comprendre les conditions de production et de circulation de ces archives, puis de leur constitution en tant que fonds, faisant du matériel des historiennes et historiens un objet historique¹⁷. Ces études reposent implicitement les questions politiques de l'association entre souveraineté, donc indépendance, et propriété des archives, en les ancrant dans des études précises. Thierry Guillopé a par exemple mis en lumière la richesse potentielle de l'exploitation des archives municipales en Algérie¹⁸. Fabienne Chamelot a proposé une approche comparée des archives de l'Indochine, de l'Afrique occidentale et de la métropole¹⁹. Et Charly Jollivet a retracé l'histoire des archives coloniales à Madagascar et aux Comores²⁰. Concernant la métropole, un travail similaire a été initié²¹, qui cherche à montrer les nœuds de circulations impériales observés dans les archives coloniales françaises²². Néanmoins, les outils de connaissance des archives coloniales font encore défaut, à l'échelle impériale comme à celle de la métropole. L'impérialité s'ancrait ainsi dans des institutions publiques différentes (ministères des Colonies, des Affaires étrangères, de la Guerre, de l'Intérieur, entre autres), ainsi que dans des institutions privées (missions religieuses, entreprises capitalistes, compagnies de navigation²³), des archives familiales (de migrantes et de migrants impériaux, de fonctionnaires coloniaux, de combattantes et combattants des indépendances dans les métropoles, par exemple²⁴), des

¹⁷ Olivier PONCET, « Archives et histoire : dépasser les tournants », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 74, n° 3, 2019, p. 711-743.

¹⁸ Thierry GUILLOPÉ, « L'échelon manquant ? Les archives municipales en Algérie. Histoire de fonds et possibilités historiographiques », *L'Année du Maghreb*, n° 32, 2024 [En ligne : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/14023> ; consulté le 29/10/2025].

¹⁹ Fabienne CHAMELOT, « The Politics of French Colonial Archives: Mainland France, French West Africa and the Indochinese Union, 1894-1960 », Thèse, Université de Portsmouth, 2022.

²⁰ Charly JOLLIVET, « Archives, archivistique et logiques d'usage dans les territoires issus de la colonie de Madagascar de 1946 à nos jours », Thèse, Université d'Angers, 2016.

²¹ Jean-Pierre BAT, « Le Centre des archives d'Outre-mer (Caom) n'est plus, vive les Archives nationales d'Outre-mer (Anom) ! », et Ousmane MBAYE, « Le Caom : un centre d'archives partagées ? », *Afrique & histoire*, 2009, n° 7, *Afrique & histoire*, p. 291-299 ; Benoît Van REETH et Isabelle DION (éd.), *Histoires d'outre-mer : les Archives nationales d'Outre-mer ont 50 ans*, Paris, Somogy, 2017.

²² Élise ABASSADE *et al.*, « (Dé)construire les “archives coloniales” : enjeux, pratiques et débats contemporains », *French Colonial History*, vol. 21, n° 1, 2023, p. 201-214.

²³ Stéphanie SOUBRIER, « Quand l'empire prend le large : les boys à bord des paquebots des Messageries Maritimes (1851-années 1930) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2024, vol. 68, n° 1, p. 89-106.

²⁴ Voir par exemple O SAGNA, « Des pionniers méconnus de l'indépendance... », *op. cit.* ; Neil MACMASTER et Jim HOUSE, « La Fédération de France du FLN et l'organisation du 17 octobre 1961 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 83, n° 3, 2004, p. 145-160.

productions médiatiques²⁵, entre autres. Penser des instruments capables de mettre en relation des documents aussi hétérogènes et liés par une impérialité qui relève de la catégorie d'analyse historique plus que des conditions de production est une gageure.

Si les débats sur les archives coloniales oscillent donc entre un « rebours » de l'archive, pour entendre la voix des colonisés, la découverte au « détour » d'une étude au long cours du for intérieur des colonisateurs et leur essentielle objectivation historique, étudier l'impérialité de la métropole recèle aussi plusieurs écueils méthodologiques. Ces derniers balancent entre une histoire strictement centrée sur les champs politiques ou intellectuels, d'une part²⁶, et une histoire culturelle sans prise avec la réception, d'autre part²⁷. L'une des façons permettant de distancer ces écueils est d'étudier l'impérialité en France au prisme de l'histoire sociale de l'immigration coloniale.

L'immigration coloniale a ceci de particulier dans l'histoire de l'immigration qu'elle comporte des guichets d'entrée et de sortie des territoires colonisés et de la métropole impériale, qui permettent ainsi une analyse inspirée de l'histoire connectée liant dans une même analyse des temporalités et des points de vue différemment situés²⁸. Les mobilités en provenance ou à destination des territoires sous domination européenne ou de la métropole, dans un sens comme dans l'autre, laissent non seulement des traces des voyageurs mais aussi des dispositifs de contrôle des mobilités qui les permettent ou les entravent. Les autorisations de sortie et d'entrée du territoire impérial se mettent en place à tâtons, témoignant autant de l'ampleur et de l'obsession du contrôle des colonisatrices et des colonisateurs que des difficultés et hésitations pratiques qui sont les leurs, sans parler de l'ampleur du contournement ou de l'affrontement administratif déployés par des colonisées et colonisés²⁹. L'étude de l'immigration coloniale impose d'observer les archives laissées par le fait migratoire qui sont, pour leur versant administratif, autant d'actes migratoires eux-mêmes. Pour le cas français, des milliers d'autorisations d'entrée et de sortie, de délivrances de titres d'identité ou d'états numériques d'embarquements se trouvent ainsi à Aix-en-Provence aux Archives nationales d'Outre-mer, dans le fonds dit Slotfom (Service de liaison avec les originaires des territoires français d'Outre-mer). Mis en place pour répondre au désir de maîtrise absolue des colonisées et colonisés autant que de contrôle du territoire national, ces diverses autorisations sont créées de façon progressive au cours de l'entre-deux-guerres, malgré l'éclatement juridique de l'empire.

²⁵ Au sujet de ce dernier exemple, voir Flora LOSCH, « Les fonds africains de l'Institut national de l'audiovisuel français, entre angoisse épistémologique et potentiel historiographique », *French Colonial History*, vol. 21, n° 1, 2023, p. 215-246.

²⁶ Michael GOEBEL, *Anti-Imperial Metropolis: Interwar Paris and the Seeds of Third World Nationalism*, New York, Cambridge University Press, 2015.

²⁷ N. BANCEL, P. BLANCHARD et F. DELABARRE, *Images d'Empire...*, op. cit.

²⁸ Romain BERTRAND, « Histoire globale, histoires connectées : un “tournant historiographique” ? » dans Alain CAILLÉ et Stéphan DUFOIX (éd.), *Le « tournant global » des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2013, p. 44-66. Notons que cette spécificité n'est pas une exclusivité. Pensons par exemple aux « hotspots » mis en place par l'Union européenne en 2015.

²⁹ Pour un exemple concret d'une analyse déployant ce cadre, voir Emmanuel BLANCHARD, *Des colonisés ingouvernables. Adresses d'Algériens aux autorités françaises*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2024.

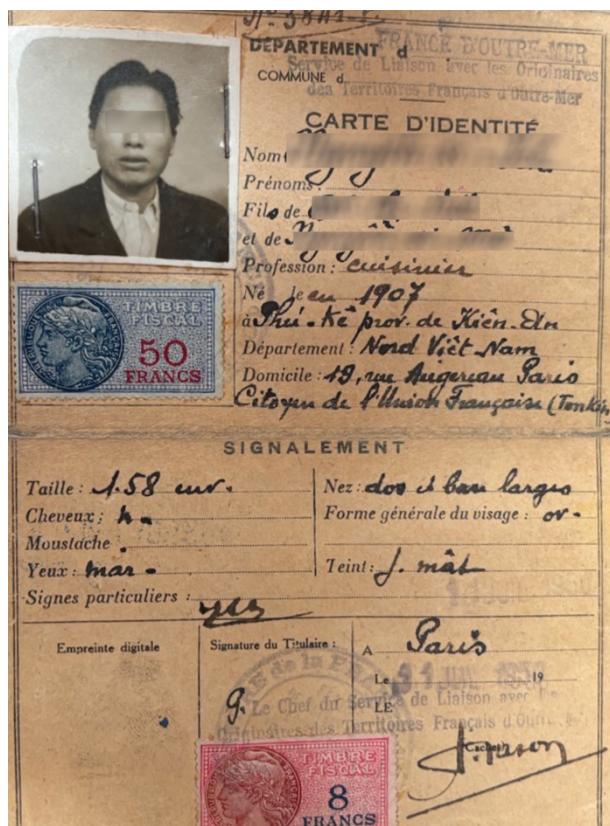
L'établissement d'une carte d'identité de protégés pour Indochinois en 1930 et son extension aux Marocains en 1934³⁰, l'invention d'un titre d'identité pour colonisées et colonisés en métropole en 1939³¹, puis d'une carte d'identité de l'Union française en 1946, entre autres pièces d'identification, ont laissé de nombreux documents, à ce jour inexploités, de sollicitation, de traitement des demandes, de production ou de transformation des papiers d'identité et de circulation des colonisées et colonisés en France. À partir de novembre 1939, tous les colonisés à l'exception des Algériens doivent demander à leur préfecture ou, à Paris et à Marseille, au bureau du Service de contrôle et d'assistance des indigènes (CAI, pour Contrôle et Assistance des Indigènes, futur Slotfom), un titre d'identité spécial leur permettant de circuler en métropole. Les préfectures font remonter les demandes aux bureaux de CAI, donnant lieu à deux registres des demandes et de délivrance des titres qui compilent des informations socio-biographiques (dans la sous-série 6). Numérotées, les demandes correspondent à des titres délivrés qui peuvent se retrouver dans des dossiers individuels de surveillance (dans la sous-série 15). Non inventoriés, des milliers de talons de demandes de titres correspondent aux renseignements que l'administration produit au cours de ce processus :

³⁰ V. BOLLENOT, « “Rapatrier” les colonisés : l'invention d'un outil du maintien de l'ordre colonial en France pendant l'entre-deux-guerres », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 162, 2025, p. 49-69.

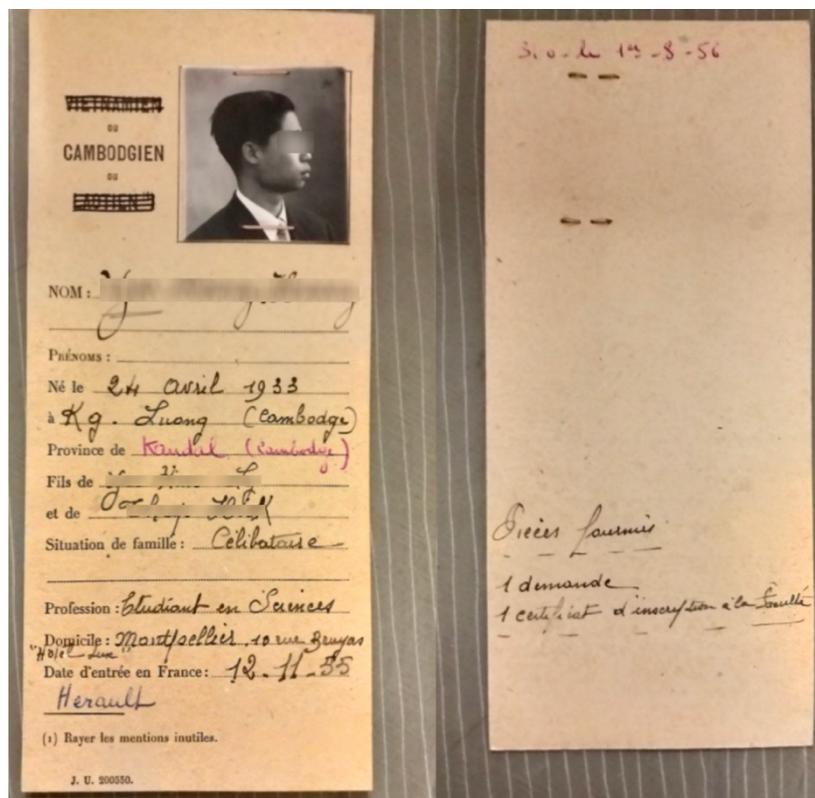
³¹ ID., « *Signalé comme suspect* ». *La surveillance coloniale en France, 1915-1945*, Paris, CNRS éditions, 2025, p. 309.

ENREGISTREMENT DE LA CORRESPONDANCE AU DÉPART					
NUMÉROS D'ORDRE DU BUREAU.	DATES DES DÉPÈCHES.	DESTINATAIRES.	ANALYSE.	NOMBRE DE PIÈCES JOINTES.	DATE DES RÉPONSES.
1556	9 JUIL 1948	Lé-Van-Tan 21 rue des Plantes à Paris (14 ^e) 8 Place Rappinot Paris (11 ^e)	né en 1920 à Thanh-Hoa, Canton de Haung-Ninh, province de Nanchua (Bachchinch) Indochine Française. Coiffeur	1	suivi acte délivré le 22 Mai 1948
1557	10 JUIL 1948	Nguyen-Huu-Khanh Automobile 12 rue de l'Amiral Roussin à Paris (15 ^e)	né le 22 Février 1919 à Thanh- Hoa (ville), Canton du dit, province de Thanh-Hoa (Annam) Indochine Française apprenant plusieurs	1	
1558	inf	Bangoura Hassimou Barigali 10, rue le Belvédère à Paris (2 ^e)	né en 1926 à Conakry, Canton du dit, Cercle de Conakry (Guinée) Afrique Occidentale Française Draquer.	1	
1559	inf	Bui-Guang-Tan Georges 22 rue de la Chaize à Paris (7 ^e)	né le 13 Décembre 1911 à Lorson (île) Cochinchine Indochine Française Etudiant	1	
1560	11 JUIL 1948	Couré, Onsou, 15 Rue de la Ville-Neuve à Paris (2 ^e)	né le 13 Octobre 1920 à Conakry, Canton du dit, Cercle de Conakry, Guinée - Afrique Occidentale Française. Maréchal.	1	
1561	inf	Diallo Obasse, 8 rue Boissier, à Paris (10 ^e)	né le 29 Février 1922 à Sigiri, Cercle de Sigiri Méké - Afrique Occidentale Française. Maréchal.	1	
1562	inf	Miss Lé Thi Kho Thérèse Marie 11, rue de la Chaize à Paris (7 ^e)	né le 12 Février 1922 à Thanh-Haung, province de Soctrang-Cochinchine - Indochine Française. Etudiante.	1	
1563	18 JUIL 1948	Nguyen-Huong 33 Rue Dauphine à Paris (6 ^e)	né le 22 Août 1919 au village de Vinh-Chanh, Canton de Vinh-Trang provincie de Vinh-Yen, Tonkin, Indochine Française. Chauffeur	1	DUPPLICATA. Délivré le 27 Juillet 1946 4 rue des Caulettes, Paris (6 ^e)
1564	inf	Nguyen-Van-Lan 35 Rue Dauphine à Paris (6 ^e)	né en 1918 à Dong-Hiep, Canton de Luong-Dreï, Phu de Vinh-Trang provincie de Vinh-Yen, Tonkin, Indochine Française. Chauffeur	1	
1565	inf	Vo Doan-Tia 8 rue Léonard à Paris (8 ^e)	né le 1 ^{er} Juin 1902 à Hiep, Quatier Dong-Ba (provincie de Thien-Thai (Annam)) Indochine Française. Industriel	1	
1566	inf	Houa Guy 13 Rue Clignancourt à Paris (18 ^e)	né en 1904 à Gabi, Cercle de Gabu, Côte d'Ivoire Afrique Occidentale Française Chauffeur	1	
1567	inf	Nguyen-Van-Vinh 15 Rue de la Source à Paris (16 ^e)	né le 2 Octobre 1912 à Ngoc- Lé, Canton du dit, Phu de Binh-Lieu, provincie de Honnay (Tonkin) Indochine Française	1	
1568	inf	Tran Van-Du 53 Boulevard Marmont à Paris (5 ^e)	né le 12 Janvier 1916 à Vinh- Khoai, Canton de Binh-Gien, Phu de Due-Tho, provincie de Hatinh (Annam) Indochine Française. Bacteriologue	1	

Registre de titre d'identité de colonisés délivrés en France à Paris en 1946, ANOM, VI Slotfom/17.
La mention du lieu de naissance peut permettre aux administrateurs de supposer le statut des individus.



Titre d'identité colonial distribué à Paris, extérieur et intérieur.
On remarque en particulier un « signalement » spécifique à ce type de documentation ainsi que la mention du statut juridique (« Citoyen de l'Union Française »).



Talon de renseignement, recto et verso (document non inventorié).
La demande d'un titre d'identité est utilisée par les pouvoirs publics
comme levier de recensement et de renseignement.

Par ces documents, un changement de statut social et politique s'opère, matérialisant la distinction progressive entre légalité et clandestinité, entre transit et séjour³². Par ces documents, la mobilité devient migration et la relation à une administration s'actualise, imposant une histoire relationnelle de la domination coloniale³³. En l'occurrence, l'examen attentif des ratures et de la continuité matérielle du document, par-delà les changements de régimes, d'administrations et de statuts, montre les incertitudes politiques concernant citoyenneté et nationalité coloniale – et donc conditions de circulation. Les mêmes documents matériels sont raturés et réutilisés lors des changements institutionnels rapides, ou servent de preuve à l'établissement d'autres documents de circulation. La comparaison avec les documents délivrés aux citoyens de plein droit et aux étrangers montre la constance d'un procédé de racialisation par le truchement d'un « signalement », qui ne figure pas sur les cartes d'identité

³² Céline REGNARD, *En transit. Les Syriens à Beyrouth, Marseille, Le Havre, New York*, Paris, Anamosa, 2022.

³³ Ces documents ont ainsi une dimension performative. Pour une comparaison, voir le prologue de Claire ZALC, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Seuil, 2016, qui propose une étude détaillée du dossier de (dé)naturalisation de la famille de Georges Perec.

des métropolitains. Le recensement méthodique de ces évolutions normatives et l'appréhension de leur appropriation à partir de la prosopographie reste à faire³⁴.

Par l'articulation de l'histoire de l'impérialité de la métropole et de celle de l'immigration, on peut aussi comprendre davantage les caractéristiques de l'impérialité. L'imbrication d'enjeux juridiques spécifiquement complexes et d'une racialisation systémique distingue ainsi la documentation laissée par les immigrés impérialisés. Sur un long terme, l'étude détaillée de l'histoire de cette immigration permet donc d'appréhender les constantes et les évolutions de l'impérialité en France.

On le voit, plus qu'un problème de méthode, l'analyse de l'impérialité en général, et en métropole en particulier, pose de lourds enjeux analytiques. Catégorie d'analyse reconstituée en raffinant un sens commun impérial situé dans l'histoire, l'impérialité peut être objectivée en consultant des documents qui peuvent être considérés, non seulement, comme produits de l'impérialité, mais aussi, comme les outils de sa perpétuation. Des outils (bases de données, recensements d'inventaires) restent à être inventés pour permettre davantage de dialogue, et dégager de nouveaux leviers de compréhension. En dernière instance, c'est toujours l'objectif des chercheuses et chercheurs qui préside aux choix méthodologiques. La mobilisation de documents produits en situation coloniale exige ainsi une constante défiance, pour éviter un stato-centrisme conduisant inévitablement à une analyse « par le haut » de la domination et pour éviter une réification de la domination reproduisant la façon dont les agents de l'État impérial envisageaient eux-mêmes leur pouvoir. Nombre d'archives paraissent froides et routinières : c'est que la violence raciale caractéristique de l'impérialité y est à la fois normalisée et euphémisée, et la capacité d'agir des dominées et des dominés bien souvent ignorée. Au crible de la critique donc, la normalité du sens commun des agents de la colonisation autant que l'agentivité – mais aussi d'autres attitudes – des colonisées et des colonisés peuvent être saisis à travers des archives marquées du sceau de l'impérialité, qui sont parfois les principales sources disponibles. S'en priver, ce serait renoncer à comprendre certains aspects essentiels du système impérial autant qu'à de possibles moyens de retrouver des voix, souvent distordues et toujours incomplètes, dominées.

³⁴ Voir le travail mené au sein de l'ANR Métrocolmo (La fabrication de la « citoyenneté sociale » entre colonie, métropole et mondialisation : le cas des travailleurs marocains [années 1910-nos jours]).